

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 26 septembre 2022

Délibération CA n° 202209-01

NOTE RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE NORMANDIE UNIVERSITE DU LUNDI 13 JUIN 2022

Le Conseil d'Administration approuve le relevé de décisions de la séance du 13 juin 2022.

Résultats des votes

Nombre de votants : 42

Pour : 38 voix

Ne se prononce pas : 4 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 26 septembre 2022,

L'Administrateur provisoire de Normandie Université,
Xavier PANNECOUCKE



RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lundi 13 juin 2022

Relevé de décisions du Conseil d'Administration de Normandie Université du lundi 13 juin 2022

PARTICIPANTS

COLLEGE ETABLISSEMENTS		
NOM PRENOM	EMARGEMENT	PROCURATION
ADOUI Lamri	Présent	
ALEXANDRE Joël	Présent	
BOUKHALFA Mourad	Présent	
HAMET Jean-François	Présent	
LABRUNYE Raphaël	Présent	
LAGES SANTOS Pedro	Excusé	Lamri ADOUI
COLLEGE A		
BARAKAT Georges	Présent	
BEAUNIEUX Hélène	Présent	
BOYER Olivier	Excusé	Nathalie AUBOURG
CHEVE Morgane	Présente	
FADILI Jalal	Présent	
GUALOUS Hamid	Excusé	Georges BARAKAT
JUBAULT Philippe	Présent	
SIMON Fanny	Présente	
COLLEGE B		
AUBOURG Nathalie	Présente	
BERCHE Pierre-Emmanuel	Présent	
FAUBERT Samantha	Excusée	
GLEYSE Bernard	Excusé	Pierre-Emmanuel BERCHE
HAZIZA Typhaine	Présente	
LEDOUX Alain	Présent	
SALHI Karim	Présent	
WORMS Anne-Lise	Présente	

**COLLEGE BIATSS**

COUSIN Laurent	Présent	
DUCHEMIN Benoît	Excusé	Typhaine HAZIZA
GADOUM Virginie	Présente	
GALAS Ludovic	Présent	
KRUMMEICH Raphaëlle	Excusée	Virginie GADOUM
LEBOULLENGER Claire	Présente	
MOULIN Nathalie	Présente	
ROMANSKI Zolira	Présente	

COLLEGE DES ETUDIANTS

CAZIER Thibault	Excusé	
CASATI Maxime	Excusé	
GRACIA-OMEDES Mélanie	Excusée	
DEMAREST Anaïs	Excusée	
DEROUARD-PHILIPPE Pierre	Présent	
WIELGUS Loïc	Excusé	
TERLEZ Hélène	Excusée	
ADENANE Meryem	Excusé	
LETOUPIN Maxime	Présent	
GREVRAND Thomas	Excusé	
DELAHAYE Camille	Excusée	
ROGGE Noa	Excusée	
HERPERS Pierre-Alexandre	Présent	
LOUBERE Antonin	Excusé	
MONTAGNON Chloé	Excusée	
JESTIN Candice	Excusée	

COLLEGE DES PERSONNALITES QUALIFIES

AUGE Pascale	Excusée	Laure PETRUCCI
PETRUCCI Laure	Présente	
NN		

COLLEGE DES ENTREPRISES, ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITES

BEAUVAIS Laurent	Présent	
BORDES François	Excusé	
CRAYE Etienne	Présent	
ETANCELIN Pascale	Excusée	
EUDELIN Philippe	Excusé	Etienne CRAYE



GASTINE Jean-Baptiste	Excusé	
GOUBERT Amandine	Présente	
GOUTTE Dominique	Présent	
GUILLAS- BARENTON Julie	Excusée	Dominique GOUTTE
JOUENNE Thierry	Présent	
JURIE-BEAUDET Valérie	Présente	
LEVI-MILLER Damaris	Présente	
MILLIEZ Paul	Présent	
MORIN-DESAILLY Catherine	Excusée	
RIOLET Fabien	Présent	
MEMBRES DE DROIT		
GAVINI-CHEVET Christine	Excusée	
DELAUNE Bertrand	Présent	
EQUIPE DE DIRECTION		
BERCHI Célia	Excusée	
CANET Christine	Présente	
CONGAR Ronan	Présent	
CLEREN Carine	Excusée	
DAUPHIN François	Présent	
GRISEL Michel	Excusé	
JOUIN-GUERARD Jérôme	Présent	
MATHET Yann	Présent	
MUTABAZI Innocent	Présent	
LUET Mathieu	Présent	
TROTTA Gabriella	Présente	
INVITES		
BOITIER Guillaume	Excusé	
CNRS	Excusé	
GENET Emily	Présente	
OULD-ALI Samir	Excusé	
PANNECOUCKE Xavier	Excusé	
PETITJEAN Blandine	Présente	
BRETEL Pascal	Présent	
HARASSE-MARTIN Mélanie	Présente	
BOUDREAUX Emilie	Présente	

Innocent MUTABAZI – Administrateur provisoire de Normandie Université ouvre la séance à 14h10 en visioconférence. Il donne lecture des procurations, le quorum est à 45 votants dont 36 présents et 9 représentés.



L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Informations générales
- 2) Approbation des relevés de décisions des CA du 14 mars et 25 avril 2022
- 3) Modification de deux articles de statuts de la ComUE Normandie Université
- 4) Points financiers :
 - a. Aides aux étudiants XL-CHEM et réalisation des stages à l'étranger
 - b. Demande de fonctionnement à la Région pour Normandie Valorisation
 - c. Remboursement du transport étudiant dans le cadre du PEPITE Normandie
- 5) Portage et délivrance du Diplôme Entrepreneuriat Etudiant (D2E) normand
- 6) Délégation de signature
- 7) Rapport d'Activités 2021 de Normandie Université
- 8) Courrier du Comité Technique aux membres du Conseil d'Administration de Normandie Université
- 9) Questions diverses

1. Informations générales

Innocent MUTABAZI, présente au Conseil d'Administration diverses informations de concernant la ComUE et ses établissements :

Formation doctorale :

- La cérémonie de remise de diplôme de doctorat 2021 a eu lieu le 3 juin 2022 de 18h00 à 23h30 au Volcan, Scène nationale du Havre où 750 personnes étaient présentes.
- La réunion du RNCD (Réseau National des Collèges Doctoraux) a eu lieu à Rouen le 8 juin 22 avec 40 participants en présence et 12 en visioconférence

Formation Doctorale et Développement International : Normandie Université a reçu le subvention ERASMUS+ qui permet de financer la mobilité sortante des doctorants normands pour la période 2021-2024. Cette subvention s'élève à environ 150 k€.

Vie Etudiante + Numérique : L'application « Normandie Université en poche » a atteint 15 000 utilisateurs depuis la rentrée 2021-2022 grâce, particulièrement, à l'intégration du module « emploi du temps » pour les étudiants.

Formation : Le colloque des JIPN (Journées d'Innovation Pédagogiques Normandes) 2022 a été organisé en 2 temps sur la thématique « l'apprenant de 2030 »

- Le 29 avril 2022 un hackathon s'est déroulé en simultané sur les trois universités (enseignants, professionnels de la pédagogie, étudiants, acteurs de la formation continue)
- Ensuite, une journée a eu lieu le 28 juin 2022 à l'Université Le Havre Normandie sur les données extraites du hackathon d'avril 2022.

Développement Durable :

- Les Assises Etudiantes Normandes de la Transition Ecologique se sont déroulées au Havre les 27 et 28 avril 2022, elles étaient co-organisées par l'Université Le Havre Normandie et Normandie Université et étaient adossées au festival AnthroScènEs. Elles comprenaient le village des transitions installé sur le parvis de l'Université Le Havre Normandie, ainsi qu'une série des conférences à la Maison de l'étudiant, des ateliers et des jeux sérieux.

PUI Normandie : Une convention de subvention a été signée entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et Normandie Université ; il s'agit d'une convention de subvention de 2.5 M€ répartie sur 3 ans.

Une réunion a eu lieu entre Normandie Université et le Service de l'innovation, du transfert de technologie et de l'action régionale le 30 mai 2022. Le calendrier de déploiement est le suivant 750 k€ en juin 2022 et 750 k€ en décembre 2022, 500 k€ en 2023 et 500 k€ en 2024. Une première réunion du Comité de suivi se déroulera en octobre 2022. Il y aura une évaluation des sites pilotes à mi-terme en fonction du rythme de déploiement par une institution indépendante (HCERES,



Cour des Comptes...). La mise en route des instances et lancement officiel du PUI Normandie devraient avoir lieu avant les vacances estivales.

Pilotage : Madame Laurence TROTIN – Directrice Générale des Services de la ComUE a quitté ses fonctions à Normandie Université au 1^{er} juin 2022. Elle est devenue Directrice Générale des Services adjointe chargée de la Vie Etudiante au sein de l'Université de Caen Normandie. Le recrutement d'une nouvelle DGS Directrice Générale des Services ou d'un Directeur Général des Services pour la ComUE est en cours (3 dossiers retenus, 1 dossier non retenu) ; les auditions des candidats seront le 22 juin 2022.

PEPITE Normandie : PEPITE Normandie et CY Entreprendre ont perçu une subvention CPIER 2022-2023 de 150 k€ ainsi qu'une subvention BPI France : 19 k€.

Rappel Calendrier de la vague B et celui de Normandie : Innocent MUTABAZI fait un rappel sur le prochain contrat de site. Il évoque le calendrier et qui sont les signataires du contrat de site.

Il rappelle que le contrat de site permet :

- Changer l'image du territoire pour l'ouvrir sur le futur et poser les fondements d'un nouvel essor
- Asseoir la stratégie scientifique sur une logique de spécialisation et sur des établissements au cœur du processus d'innovation
- Renforcer et valoriser l'attractivité académique du site
- Promouvoir une meilleure visibilité internationale de Normandie Université
- Poursuivre la dynamisation et l'amélioration de la vie étudiante
- Privilégier la convergence et la mutualisation de certaines fonctions de pilotage

Innocent MUTABAZI explique que le contrat de site 2017-2021 comporte 22 jalons et 6 indicateurs. Il déroule ensuite certaines données en lien avec les principaux indicateurs (recherche, formation doctorale, international,...).

2. Approbation des relevés de décisions des Conseil d'Administrations du 14/03/2022 et du 25/04/2022

Délibération CA n°202206-01 : Le Conseil d'Administration de Normandie Université approuve le relevé de décisions du Conseil d'Administration du 14 mars 2022.

Les administrateurs n'ont pas de question au sujet de ce relevé de décisions.

Nombre de votant en ligne : 45

Pour : 39 voix

Abstentions : 2 voix

Ne se prononce pas : 4 voix

Délibération CA n°202206-02 : Le Conseil d'Administration de Normandie Université approuve le relevé de décisions du Conseil d'Administration du 25 avril 2022.

Innocent MUTABAZI explique la raison de l'écart de voix entre les délibérations qui ont été diffusées après la séance et les résultats qui ont été affichés sur l'outil de vote Balotilo. La raison est que deux administrateurs n'ont pas pu procéder au vote en ligne suite à une coupure de courant général sur le campus de l'Université du Havre. Innocent indique qu'il a accepté les votes qui lui ont été adressés par retour de mail pour ces deux administrateurs.

Un administrateur remercie Innocent pour cette explication.

Nombre de votant en ligne : 45

Pour : 36 voix

Abstentions : 2 voix

Ne se prononce pas : 7 voix



3. Modification de deux articles de statuts de la ComUE Normandie Université

Les statuts de Normandie Université ont été publiés au journal officiel du 29 décembre 2014.

1. Modification de l'article 5 alinéa 5.a et alinéa 6.a.

La multiplication des indicateurs et des classements des établissements de l'ESR depuis les 10 dernières années a généré une situation de comparaison et de mise en concurrence des établissements de la part des décideurs et des financeurs, mais aussi des étudiants, en particulier des étudiants internationaux. A la date d'aujourd'hui, les deux grandes universités normandes (Université de Caen Normandie et l'Université de Rouen Normandie) n'apparaissent pas dans les classements de réputation ou de performance (Classement Shangai, Classement THE, Classement QS) mais apparaissent dans le classement de Leiden par discipline. Normandie Université est classée par THE dans la tranche 801-1000.

Sur commande de Normandie Université, lors de la préparation du projet Normandy 743 déposé à l'AAP Excellences du PIA4, le cabinet SIRIS Academica a fait une étude bibliométrique qui a relevé quelques difficultés de classement des universités lorsque les indicateurs de publications ou de doctorat sont transférés à la superstructure que représente Normandie Université. D'une part, la signature actuelle des publications, lorsqu'elle est respectée, masque la visibilité des universités qui n'apparaissent plus dans la signature. D'autre part, certains classements n'acceptent pas de classer les superstructures comme les ComUE. Par ailleurs, le cabinet a relevé un nombre significatif de publications dont les adresses sont mal renseignées par les auteurs.

C'est pour améliorer la visibilité des publications des établissements membres, tout en préservant celle de Normandie Université, qu'est faite la demande de modification de l'article 5 alinéa 5.a.

Par ailleurs la visibilité et le rayonnement des universités et des écoles à l'échelle européenne et internationale passent par la valorisation des indicateurs de formation par la recherche (au niveau du doctorat). Le nombre de doctorants formés dans l'établissement est aussi un des indicateurs de classement par la recherche. Il faut ajouter aussi que les établissements inscrivent les doctorants et mettent des ressources humaines et financières conséquentes pour l'accompagnement et le suivi des doctorants et pour le fonctionnement des écoles doctorales et le CED. C'est pour ces deux raisons qu'est demandée la modification de l'article 5 alinéa 6.a.

1. Modification de l'article 5 :

Alinéa 5.a :

5° En matière de recherche et de transfert :

a) La définition d'une politique commune de la signature des publications scientifiques faisant apparaître Normandie Université en première mention ; remplacé par :

a) La définition de la politique de signature commune de la production scientifique issue des personnels des membres et des associés faisant apparaître Normandie Université après la mention des tutelles des laboratoires ;

Délibération CA n° 202206-03 :

Le Conseil d'Administration approuve la demande auprès du MESRI pour procéder à la modification de l'article 5 –alinéa 5.a – des statuts de Normandie Université.

Nombre de votant en ligne : 45

Pour : 37 voix

Abstentions : 4 voix

Ne se prononce pas : 4 voix



Alinéa 6.a :

6° En matière de formation :

a) Le portage de l'accréditation du diplôme de doctorat, la mise en œuvre est assurée par les établissements d'enseignement supérieur membres qui auront reçu une délégation de la COMUE ; remplacé par :

a) La délivrance conjointe du diplôme de doctorat avec les établissements co-accrédités.

Délibération CA n° 202206-04 :

Le Conseil d'Administration approuve la demande auprès du MESRI pour procéder à la modification de l'article 5 – alinéa 6.a – des statuts de Normandie Université.

Nombre de votant en ligne : 45

Pour : 37 voix

Abstentions : 4 voix

Ne se prononce pas : 4 voix

2. Modification de l'article 12.

L'élection du président de Normandie Université parmi les seuls membres du CA est très restrictive et ne permet pas une ouverture à plus de candidatures. En conformité avec le code de l'éducation, il est proposé d'élargir le spectre des membres éligibles à la présidence de Normandie Université par la modification de l'article 12 des statuts actuels.

Suite aux votes du Conseil d'Administration du 25 avril 2022 rejetant l'article s'inspirant de l'article L712-2 du Code de l'éducation ; le Conseil des Membres s'est réuni le 9 mai 2022 et vous présente la « proposition stricte » qui avait été rédigée lors de la commission des statuts dans sa séance du 7 avril 2022.

Les deux premières phrases de l'article 12 « Le président ou la présidente de Normandie Université est élu(e) parmi ses membres par le conseil d'administration à la majorité absolue des administrateurs présents ou représentés. Son mandat est fixé à quatre (4) ans renouvelable une fois » ; sont remplacées par :

« Le président ou la présidente est un enseignant ou enseignant-chercheur en fonction au sein d'un des établissements membres de la COMUE. Il est élu à la majorité absolue par le conseil d'administration pour un mandat de quatre (4) ans, renouvelable une fois. Il est membre du conseil d'administration et participe à celui-ci avec voix délibérative. »

Les modifications des deux articles 5 et 12 des statuts de Normandie Université ont été approuvées à l'unanimité par le conseil des membres dans sa séance du 9 mai 2022.

Délibération CA n° 202206-05 :

Le Conseil d'Administration approuve la demande auprès du MESRI pour procéder à la modification de l'article 12 des statuts de Normandie Université.

Nombre de votant en ligne : 45

Pour : 35 voix

Contre : 4 voix

Abstentions : 2 voix

Ne se prononce pas : 4 voix

Un administrateur s'exprime sur le fait que le changement proposé à l'article 12 exclue de facto les personnalités du monde non-académique et que cela n'est pas conforme au code de l'Education.

D'autres administrateurs indiquent que les débats de la séance du 25 avril 2022 ont été entendus et qu'il y a eu une volonté de la part de Normandie Université de trouver un compromis.



4. Points financiers

a. Aides aux étudiants XL-CHEM et réalisation des stages à l'étranger

Monsieur Bertrand DELAUNE – l'agent comptable de Normandie Université présente la note aux administrateurs.

Aucun commentaire n'a été fait par les administrateurs.

Délibération CA n°202206-06 : Le Conseil d'Administration approuve les modifications des modalités de calcul et de versement :

- **Des aides à la mobilité internationale des doctorants et des étudiants de Master labélisés XL-Chem.**
- **De l'ajout d'une annexe aux conventions de stage des étudiants de Master XL-Chem.**

Nombre de votants en ligne : 45

Pour : 39 voix

Abstention : 1 voix

Ne se prononce pas : 5 voix

b. Demande de subvention Région pour le fonctionnement 2022 de Normandie Valorisation

Monsieur Bertrand DELAUNE – l'agent comptable de Normandie Université présente la note aux administrateurs.

Aucun commentaire n'a été fait par les administrateurs.

Délibération CA n°202206-07 : Le Conseil d'Administration approuve la demande de subvention à la Région Normandie pour le fonctionnement 2022 de Normandie Valorisation.

Nombre de votants en ligne : 45

Pour : 38 voix

Contre : 2 voix

Abstention : 1 voix

Ne se prononce pas : 4 voix

c. Remboursement du transport étudiant dans le cadre du PEPITE Normandie

Monsieur Bertrand DELAUNE – l'agent comptable de Normandie Université présente la note aux administrateurs.

Aucun commentaire n'a été fait par les administrateurs.

Délibération CA n° 202206-08 : Le Conseil d'Administration approuve le remboursement du transport étudiant.

Nombre de votants en ligne : 45

Pour : 39 voix

Ne se prononce pas : 6 voix

5. Portage et délivrance du Diplôme Etudiant Entrepreneurial (D2E) normand

Mathieu LUET – Directeur du PEPITE Normandie présente le projet du portage et de la délivrance du D2E normand.

Aucun commentaire n'a été fait par les administrateurs.

Délibération CA n° 202206-09 : Le Conseil d'Administration approuve le portage et délivrance du diplôme entrepreneurial étudiant (D2E).

Nombre de votants en ligne : 45

Pour : 30 voix

Abstention : 5 voix

Ne se prononce pas : 10 voix



6. Délégations de signature

Innocent MUTABAZI présente la délégation de signature de madame Nathalie BUREL – Responsable des affaires financières de Normandie Université qui a pris ses fonctions le 25 avril 2022.

Aucun commentaire n'a été fait par les administrateurs.

Délibération CA n°202206-10 : Le Conseil d'Administration approuve la délégation de signature de l'Administrateur provisoire de Normandie Université.

Nombre de votants en ligne : 45

Pour : 41 voix

Ne se prononce pas : 4 voix

7. Rapport d'Activités 2021 de Normandie Université

Innocent MUTABAZI explique que la présentation du rapport d'activités 2021 de Normandie Université a déjà été faite lors du Conseil d'Administration du 25 avril 2022. Toutefois, Normandie Université a attendu la validation du Conseil Académique du 16 mai 2022 avant de le soumettre au vote des administrateurs.

Délibération CA n°202206-11 : Le Conseil d'Administration approuve le rapport d'activités 2021 de Normandie Université.

Nombre de votants en ligne : 45

Pour : 38 voix

Abstentions : 4 voix

Ne se prononce pas : 3 voix

8. Courrier du Comité Technique aux membres du Conseil d'Administration de Normandie Université

Innocent MUTABAZI explique que la lettre envoyée aux administrateurs et aux membres du conseil académique par les représentants des personnels du Comité Technique de Normandie Université est l'expression de l'inquiétude des personnels de Normandie Université concernant :

- la longueur anormale de l'administration provisoire ;
- la crise sanitaire,
- l'absence d'une Directrice Générale des Services sur plus de 6 mois,
- le contexte politique instable depuis 4 ans : projets de fusion et projet de ComUE Expérimentales avortés
- l'impact sur le personnel de ces changements d'orientation stratégiques qui déstabilisent l'image de la structure à l'extérieur (légitimité, crédibilité vis-à-vis des partenaires),
- les ressources financières et ressources humaines insuffisantes par rapport aux projets.

La demande des personnels envers leur Conseil d'Administration est qu'une solution constructive et pérenne soit recherchée pour l'avenir de Normandie Université, notamment par l'organisation d'élection d'un(e) président(e) pour retrouver un portage politique fort et impulser une dynamique ambitieuse pour faire rayonner l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire normand.

Un administrateur s'exprime sur le fait que cette lettre est un cri d'alarme des personnels de Normandie Université et qu'en tant qu'administrateurs ils ne peuvent pas laisser des collègues en détresse. Il a été sensible à cette lettre et a été peiné



de cette situation, car malgré tout, les personnels de la ComUE continuent de travailler. Il indique qu'il faut en discuter, que cette instance est la place pour ce débat.

Un second administrateur présente toute la reconnaissance qu'il a pour les personnels de Normandie Université qui ne sont jamais en manque de motivation. L'équipe est jeune, composée de cadre de bon niveau, il les remercie pour leur travail. Il donne raison à leurs hésitations et atermoiements concernant les deux ans et demi de l'administration provisoire – ce n'est pas raisonnable. Innocent MUTABAZI n'y est pour rien. La crise de la covid a ralenti les élections dans les établissements mais la situation aurait dû être débloquée avant. Prochainement, il y aura le contrat de site à construire et c'est un dossier que devra porter la ComUE. Le calendrier est bien cadré et donc il va falloir que l'on dise ce qu'on veut faire de Normandie Université. Il regrette que des emplois ait été retiré par le ministère. Toutefois, les mise à dispositions et les moyens ne sont pas refusés par les établissements. Le fait d'internaliser les compétences au sein des établissements n'est pas forcément la volonté d'un retrait de compétence à la ComUE. Si la ComUE a des besoins, les établissements sont présents comme elle peut l'être pour eux. Il comprend le mal-être des personnels. Il se veut rassurant, ces inquiétudes devraient être levées à l'automne 2022. Il remercie encore les personnels de la ComUE.

Innocent MUTABAZI rejoint ensuite ce propos et demande s'il y a d'autres interventions.

9. Questions diverses

En l'absence de question diverses, Innocent MUTABAZI lève la séance à 15h45. Il rappelle aux administrateurs de voter sur Balotilo jusqu'au soir même à 19h00.

Adoptée en Conseil d'Administration du 26 septembre 2022,

L'Administrateur provisoire de Normandie Université,
Xavier PANNECOUCKE